

Assemblée générale du 24 juin 2020
Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2020/05 :

Optimisez vos consommations d'énergie 2020 - 2021

Description succincte du projet :

L'action proposée vise à favoriser l'émergence d'un modèle régional d'économie circulaire à travers l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques.

Promouvoir une gestion plus rationnelle de l'énergie dans les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes en :

- les sensibilisant à la maîtrise de leurs consommations énergétiques
- les accompagnant à une meilleure connaissance et gestion de leur situation énergétique
- leur permettant d'identifier des gisements d'économies d'énergie
- les accompagnant dans la mise en œuvre d'actions de maîtrise des consommations d'énergie significatives et économiquement rentables.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	99
Présents :	63	Voix contre :	0
Représentés :	36	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme

Le 29 juin 2020, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe GUERAND